



SOLIDARITÉ



60 000
petits déjeuners, soupes et
repas distribués

Près de **6 000**
réfugiés et migrants
accompagnés

Plus de **6 000**
actes de soins dispensés
aux personnes précaires

5 516
aides à l'exercice
des droits



Lutter contre toutes les exclusions

Parce qu'il place la personne humaine au cœur de son action, l'Ordre de Malte France s'engage de façon inconditionnelle dans la lutte contre toutes les exclusions. Hospitaliers depuis toujours, nous privilégions l'écoute et le dialogue en allant à la rencontre des personnes fragilisées par la vie pour les accueillir de façon chaleureuse, les soigner et les aider, rétablir le lien social et les accompagner vers une réinsertion durable. L'exclusion n'est pas une fatalité, il s'agit d'abord d'en rompre la spirale et les effets dévastateurs.

Le temps d'une soupe ou d'un café durant les maraudes et accueils petits déjeuners, d'un passage dans l'une de nos structures d'hébergement ou d'un accompagnement à la plate-forme Familles, tout est entrepris pour rompre l'isolement des plus fragiles : leur apporter un peu de réconfort, une aide matérielle d'urgence et l'accès aux soins, les informer et les orienter sur leurs droits.

Association de taille humaine, nous concentrons nos efforts sur l'écoute et l'accompagnement de chaque personne. Nous sommes présents sur tout le territoire avec nos équipes de salariés et bénévoles au

service des plus démunis : personnes sans abri, en précarité, isolées, malades, dépendantes, migrantes et réfugiées fuyant la guerre ou les persécutions.

Issu du plus ancien organisme caritatif au monde, l'Ordre de Malte France est riche d'une longue expérience et de nombreuses expertises pour organiser efficacement les maraudes sociales et médicales, accueillir les personnes exclues sous la tente d'un petit déjeuner, au sein d'un accueil de jour ou de nos structures d'hébergement, aider à la réinsertion sociale et professionnelle ou encore apporter une assistance juridique et humaine aux personnes déracinées, en quête de stabilité et de sécurité. Cette lutte incessante contre l'exclusion s'organise en étroite collaboration avec de nombreux partenaires et structures sur le terrain, dans un dialogue permanent avec les institutions, les autres acteurs sociaux, les villes et les départements pour apporter les meilleures réponses au moment où les besoins n'ont jamais été aussi importants et la valeur de solidarité aussi essentielle.



PROTECTION DES PLUS FRAGILES

103 000 adultes utilisent au moins une fois par an les dispositifs sociaux d'hébergement ou de restauration dans les agglomérations de 20 000 habitants ou plus*.

Les dernières données statistiques sur le nombre de personnes sans abri au niveau national dénombreaient 141 500 personnes sans domicile en France métropolitaine, soit une augmentation de près de 50% depuis 2001. 85 000 personnes logent dans des abris de fortune et 25 000 sont hébergées en hôtel. Parmi ces personnes en grande précarité, beaucoup sont de nationalité étrangère. L'OFPPRA* a recensé 100 412 demandes d'asile en 2017. Cela constitue une hausse de 17% par rapport à 2016.

*Chiffres 2012 issus de l'étude INSEE publiée en juillet 2013. Office Français de Protection des Réfugiés et Apatrides.

OCTOBRE

Le dispensaire Saint Martial, structure de soins interassociative



Projet piloté par l'Ordre de Malte France en partenariat avec la ville et le CCAS* de Limoges, la Société de Saint-Vincent-de-Paul et l'association Médico-Lions, le dispensaire Saint Martial a ouvert ses portes au mois d'octobre 2017 dans le centre-ville de Limoges. Cette structure animée par des bénévoles propose des soins ophtalmologiques, dentaires et dermatologiques pour des personnes sans couverture sociale ou ne bénéficiant pas de complémentaire santé pour des raisons financières notamment. Personnes âgées, familles monoparentales, étudiants, travailleurs pauvres, demandeurs d'asile ou encore personnes sans abri peuvent être reçus

gratuitement et sur rendez-vous. Ils sont orientés par les structures partenaires telles que le CCAS, le Conseil départemental, la CPAM*, le CROUS*, les Missions locales, des associations locales de lutte contre l'exclusion ou les centres hospitaliers. Le dispensaire a bénéficié de nombreux dons pour son équipement (mobilier, matériel médical...) et les médicaments sont fournis par l'association Pharmacie Humanitaire Internationale, sur autorisation de l'Agence Régionale de Santé.

**Centre communal d'action sociale
Caisse Primaire d'Assurance Maladie
Centre Régional des Œuvres Universitaires
et Scolaires*

HIVER

Partenariat national avec les Banques Alimentaires



En plus des nombreux partenariats conclus au niveau local par les équipes terrain des Délégations, l'Ordre de Malte France a signé cette année une convention-cadre avec la Fédération française des Banques

Alimentaires, permettant de faciliter le retrait des denrées par chaque équipe au niveau départemental. Chaque année, la collecte nationale des Banques Alimentaires permet de récolter 12 000 tonnes de denrées alimentaires, soit l'équivalent de 14 millions de repas.

HIVER

Plan Grand Froid 2017

Durant l'hiver, chaque fois que le plan Grand Froid est déclenché par les préfetures, l'Ordre de Malte France se mobilise pour renforcer ses maraudes sociales et médicales en appui au Samu social et être présent toutes les nuits auprès des personnes sans abri, rendues encore plus vulnérables dans ces conditions extrêmes. Nos bénévoles leur proposent un transport vers un centre d'hébergement d'urgence, ainsi qu'une aide de première nécessité : boissons chaudes, duvets, couvertures et vêtements ou produits d'hygiène. Au mois de janvier, nos maraudes ont été renforcées, par exemple, à Paris, dans les Hauts-de-Seine, en Seine-et-Marne et en Haute-Savoie. À Toulouse, nos équipes ont accueilli les personnes sans abri lors de l'ouverture de places d'urgence au gymnase Montané et organisé une maraude supplémentaire aux côtés de la Croix-Rouge française, de la Protection civile et du Secours Catholique.





Hébergement d'urgence et réinsertion sociale

Dans le cadre de ses missions de service public, l'Ordre de Malte France dispose de deux structures permettant l'hébergement et l'accompagnement social des plus précaires : le fleuron Saint Jean et le fleuron Saint Michel.

Fleuron Saint Jean : ce centre d'accueil et d'hébergement d'urgence, ouvert toutes les nuits, 365 jours par an, est situé dans le 15^e arrondissement de Paris. Il compte 11 salariés et 50 bénévoles permanents chaque semaine, aidés de 3 médecins généralistes qui assurent des consultations gratuites 3 soirs par semaine. Il accueille 50 hommes seuls ou avec leur chien (avec le soutien de la Fondation 30 millions d'amis) en situation de précarité aggravée. Ces passagers accueillis pour une durée de 3 à 6 mois sont suivis par un travailleur social, afin de formaliser leur projet et de fixer les axes prioritaires à travailler. En 2017, le bateau a accueilli 467 personnes sans abri.

Fleuron Saint Michel : amarrée à Asnières-sur-Seine (92), cette structure flottante est un centre d'hébergement de stabilisation comptant 11 salariés et une trentaine de bénévoles. Elle accueille 30 passagers fragilisés par la vie en chemin vers la réinsertion professionnelle et l'autonomie. Ils bénéficient d'actions d'encadrement et de tutorat personnalisées, en partenariat avec d'autres structures, notamment des entreprises d'insertion.

Le fleuron Saint Michel a été sorti de l'eau pour carénage en octobre. Des travaux de réparation indispensables ont été effectués afin d'obtenir la mise en conformité de l'établissement et l'agrément d'autorisation pour 10 ans.

« 39 personnes ont quitté le fleuron Saint Michel en 2017, la majorité pour un logement social ou une résidence sociale, avec un taux d'insertion professionnelle supérieur à 60%. »



Le chiffre

9

nouveaux lieux de petits déjeuners ont été créés en 2017 sur le territoire, à Poitiers, Bourges, Clermont-Ferrand, Boulogne, Laval, Compiègne et Libourne en plus de deux nouveaux lieux à Paris. Partout en France, près de 70 équipes de bénévoles organisent ces accueils petits déjeuners au bénéfice des personnes en situation de précarité et/ou d'isolement.



L'INTÉGRALITÉ DU RAPPORT D'ACTIVITÉ 2017 SUR LE SITE
www.rapportannuel.ordredemaltefrance.org

MARS - AVRIL

P'tit déj' en Carême : une 9^{ème} édition placée sous le signe du partage



Pour sa 9^{ème} édition de « P'tits déj' en Carême » (entre le 1^{er} mars et le 15 avril), plus de 58 000 enfants et jeunes de 6 à 18 ans se sont mobilisés pendant les 40 jours précédant Pâques afin de collecter des denrées alimentaires et des dons en faveur des plus démunis. Le fruit de leur quête a permis d'offrir plus de 36 000 petits déjeuners aux personnes exclues ou isolées, leur donnant ainsi l'occasion de profiter d'un moment convivial et de trouver chaleur et réconfort. Conçu comme un véritable programme pédagogique alimenté de jeux, animations et discussions, cette opération permet aux plus jeunes d'être sensibilisés et d'échanger sur les thèmes de l'inégalité, de l'exclusion et du don de soi. L'Ordre de Malte France tient à remercier tous les participants à cette belle initiative.



HIVER

Campagne #HiverALaRue 2017-2018 : la situation des personnes sans abri reste dramatique

La campagne de communication #HiverALaRue 2017 - 2018 a révélé des constats inquiétants. À travers des photos de maraudes et des portraits de personnes sans abri, la cruelle réalité apparaît. Chiffres sur le nombre de personnes à la rue, statistiques sur leur espérance de vie et propos de personnes à la rue ou de bénévoles, les faits sont saisissants et proposent une véritable prise de conscience de la situation actuelle. Dans le cadre de la trêve hivernale (du 1^{er} novembre au 31 mars), les actions de proximité de l'Ordre de Malte France se sont intensifiées. Aujourd'hui, en France, la situation est de plus en plus alarmante : une personne sur sept vit sous le seuil de pauvreté avec moins de 1008 euros par mois*. En dix ans, le nombre de personnes sans domicile a doublé**. Les publics concernés sont de plus en plus divers : familles avec enfants, jeunes, femmes isolées, travailleurs pauvres... Face à ces besoins grandissants, l'Ordre de Malte France ne cesse de se mobiliser. Écoute, lien social, hébergement d'urgence, maraudes... Les bénévoles n'ont cessé de tout mettre en œuvre pour aider les personnes démunies.

*Selon l'INSEE, 2009

**Selon l'INSEE, juillet 2013



<https://www.ordredemaltefrance.org/actualites/lutte-contre-l-exclusion/1910-campagne-b-hiveralae-b-2017-2018-la-situation-dramatique-des-personnes-sans-abri.html>



JUIN

Plan canicule : quand des maraudes supplémentaires sont nécessaires

Suite à l'activation du Plan Canicule, l'Ordre de Malte France a renforcé ses maraudes sociales avec des tournées quotidiennes supplémentaires et des distributions de bouteilles d'eau auprès des personnes sans abri. En effet, au même titre que les Plans Grand Froid, les températures caniculaires peuvent être dangereuses. Risque

de déshydratation, infection des plaies, difficultés à trouver un abri frais ou à s'alimenter... La canicule accentue encore plus la fragilité des personnes de la rue. C'est pourquoi, chaque année, pendant la période estivale, l'Ordre de Malte France cherche de nouveaux bénévoles pour participer à la lutte contre l'exclusion et aux actions de solidarité.

OCTOBRE

Journée de la vision avec la Fondation Krys Group

La Fondation Krys Group a organisé la première «journée de la vision» : une action de dépistage de problèmes visuels et de délivrance de lunettes correctrices pour les personnes exclues du système de santé (bénéficiaires de la CMU, de l'aide médicale d'État...). L'Ordre de Malte France était partenaire de cette journée, aux côtés d'autres associations et de douze écoles d'optiques. Cette opération s'est déroulée à Paris et dans neuf villes de France. La Fondation Krys Group, en plus du soutien aux associations, collecte et recycle chaque année 160 000 paires de lunettes usagées et organise des milliers d'examen sur le terrain. Les bénévoles de nos centres de tri de Clamart (Hauts-de-Seine), Versailles (Yvelines), Saint-Etienne (Loire), Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône) et L'Isle-d'Adam (Val-d'Oise) accomplissent un gros travail de sélection et de nettoyage pour expédier ensuite les lunettes dans nos hôpitaux et dispensaires en Afrique.





Le Pôle réfugiés/migrants rassemble trois services : une mission de soutien aux réfugiés, l'aide à l'insertion de familles migrantes (plate-forme Familles) et l'accompagnement juridique dans trois Centres de Rétention Administrative (CRA) : Lille-Lesquin, Metz et Strasbourg-Geispolsheim.

Les missions sont larges pour apporter un soutien à la fois juridique, matériel et moral à des personnes fuyant la guerre, les persécutions et la grande misère, et aider leur intégration. Interlocuteur référent auprès des pouvoirs publics, nous sommes régulièrement sollicités pour participer à des réunions avec les parlementaires et les ministères de tutelle.

Notre soutien juridique dans les CRA

Dans ces lieux de privation de liberté sont enfermées les personnes étrangères qui n'ont pas le droit de séjourner en France le temps que l'administration organise leur retour dans leur pays d'origine ou tout autre pays où elles sont admissibles. Nos équipes travaillent sans relâche pour permettre aux personnes retenues d'être informées sur leurs droits et ainsi leur garantir un accès effectif au droit. Leur quotidien est rythmé par de nombreuses rencontres très fortes humainement, où l'urgence d'agir est tout particulièrement ressentie pour les personnes vulnérables, telles que les familles avec enfants, les personnes malades ou les personnes victimes de la traite des êtres humains.

En France en 2017 :

4 076 personnes accompagnées
+ 1100 par rapport à 2016

4 507 enfants privés de liberté malgré cinq condamnations de la Cour européenne des Droits de l'Homme.

304 enfants en France métropolitaine, dont 162 au CRA de Metz où intervient l'Ordre de Malte France.

Focus



La plate-forme Familles

La plate-forme Familles accompagne des familles hébergées en hôtel dans leur intégration en France. Ces familles, pour la plupart des mères seules avec leurs enfants, sont souvent en grande précarité et ont besoin d'aide pour trouver un logement, un emploi, scolariser leurs enfants... En 2017, 1386 personnes ont été accompagnées, dont 791 enfants. 480 personnes ont quitté l'hôtel grâce à l'accompagnement de la plate-forme pour intégrer un logement. Parmi elles, 34 familles étaient hébergées en hôtel depuis plus de cinq ans.

L'équipe a déménagé dans de nouveaux locaux aménagés de façon à améliorer encore l'accueil des personnes accompagnées et la confidentialité des entretiens. Un espace de jeux a été réalisé pour les enfants. Cela a aidé à lancer des cours de français car désormais les mères peuvent étudier pendant que les enfants s'occupent.



Mission auprès des réfugiés

Après plus de trois ans d'actions menées sur le terrain, 564 personnes ont pu être accompagnées à différentes étapes de leur parcours dans nos départements d'activité, plus

particulièrement l'Indre-et-Loire, le Morbihan et les Yvelines. Grâce à des financements de la Mairie de Paris, nous avons développé un kit d'enseignement du français langue étrangère à visée orale pour de grands débutants en français et assuré des cours de français à destination de plus de 100 demandeurs d'asile, réfugiés et migrants au sein du Centre d'hébergement d'urgence pour migrants d'Ivry-sur-Seine et du fleuron Saint Jean.

Ces cours sont accompagnés de sorties culturelles et pédagogiques avec nos bénévoles (visites de musées, mises en situation au supermarché, cours de cuisine...). Cela permet de découvrir la culture française, de mettre en pratique les connaissances apprises en cours et de créer des liens entre bénévoles et apprenants.



LA PAROLE À...



RAMZI YAQOUB

La direction départementale de la cohésion sociale d'Indre-et-Loire nous a octroyé une subvention au titre de l'accompagnement des familles réfugiées dans ce département. Cela a permis de débloquer les fonds suffisants pour recruter à temps partiel l'un de nos bénévoles de la première heure.

«Aujourd'hui, je suis salarié, c'est une belle reconnaissance du travail collectif accompli.»

Réfugié en France en 2008, Ramzi Yaqoub était directeur d'une usine de 900 personnes en Irak lorsqu'il a été contraint de tout quitter. Comme beaucoup de membres de minorités confessionnelles, sa famille et lui étaient menacés de mort, sauf à se convertir à l'Islam. En 2014, Ramzi devient bénévole de la délégation d'Indre-et-Loire pour accompagner les autres.

Rendre ce qui vous a été donné, c'était une évidence ?

Lorsque je suis arrivé en France avec ma famille, l'accueil et le soutien ont été incroyables. Mes trois enfants ont réussi leur intégration, mais j'ai eu du mal pour ma part à retrouver un travail. Le bénévolat m'est apparu comme la bonne façon de me rendre utile, en mettant ma propre expérience à profit pour les familles qui arrivaient. J'ai d'abord aidé comme interprète et traducteur. J'ai participé au développement des relations avec les différents interlocuteurs (préfecture, OFPRA (Office français de protection des réfugiés et apatrides), Pôle emploi, CAF, autres associations...) et les familles françaises pour les parrainages. Aujourd'hui, je suis salarié, c'est une belle reconnaissance de tout ce travail collectif accompli.

En 2017, quelles ont été les actions les plus marquantes ?

Beaucoup de familles réfugiées en France ont tout abandonné, sauf leur foi. Nous organisons chaque année un pèlerinage à Lourdes qui leur apporte un immense réconfort. Nous avons aussi été reçus en 2017 à l'Institut du monde arabe à Paris le temps d'une visite d'exposition mémorable en même temps qu'une réception au siège de l'association où mon épouse et moi avons reçu une médaille en reconnaissance de notre implication. Quel honneur!

Quels sont les besoins les plus importants aujourd'hui ?

Il m'avait fallu près de 8 mois pour régulariser ma situation, nous parvenons aujourd'hui à traiter les dossiers en 3 mois. Nous sommes des facilitateurs. Mais la véritable intégration passe ensuite par la bonne maîtrise de la langue, l'emploi et l'immersion réelle dans la culture française. C'est cette deuxième phase que nous développons avec l'aide précieuse des bénévoles et des familles de parrainage qui sont autant de réseaux pour aider cette intégration. De véritables liens d'amitié se nouent autour des valeurs de partage et de solidarité.



JUIN

CRA : quand la privatisation de liberté se banalise...



Les six associations habilitées à intervenir dans les Centres de Rétention Administrative (CRA), dont l'Ordre de Malte France, ont présenté leur septième rapport commun. Très complet, il passe au crible 24 centres de rétention, avec des statistiques précises, des témoignages et des spécificités locales, pour un total de 50 000 personnes privées de liberté en 2016. Globalement, ce rapport dépeint une politique migratoire menée au détriment des droits fondamentaux des personnes étrangères. Les associations

dénoncent un usage de la rétention massif et souvent abusif, ce dispositif représentant au final un outil d'éloignement très imparfait. Elles souhaitent appeler l'attention du Président de la République, du Gouvernement et des parlementaires pour qu'un changement d'orientation soit enfin adopté.



POUR EN SAVOIR PLUS ET TÉLÉCHARGER LE RAPPORT COMPLET :

<https://www.ordredemaltefrance.org/actualites/aide-aux-migrants/1848-rapport-annuel-de-la-retention-administrative-les-associations-demandent-un-changement-de-cap.html>

De nombreuses rencontres avec le Ministère pour trouver des solutions pour les réfugiés et les migrants

Cette année, notre équipe a participé à plusieurs réunions de travail importantes sur le sujet des réfugiés et des migrants, qu'il s'agisse d'évoquer la situation des familles en centres de rétention ou encore de faire un état des lieux des conditions de rétention. A partir de juillet, des rencontres à la fois inter associatives et en bilatéral ont eu lieu au ministère de l'Intérieur dans le cadre de la concertation

sur la réforme de l'asile. Ainsi, en août, le directeur général et la directrice adjointe en charge du pôle réfugiés/migrants ont été reçus par la ministre déléguée au ministre de l'Intérieur pour présenter les activités de l'Ordre de Malte France et évoquer les problématiques rencontrées par le public réfugié et migrant et par nos équipes sur le terrain. Cet échange a été suivi d'une rencontre avec la conseillère spéciale du ministre pour discuter des spécificités du projet de loi sur l'asile et l'immigration et proposer des pistes d'actions pour améliorer la situation des personnes accompagnées.

Focus



Favoriser l'intégration des personnes migrantes par l'apprentissage du français

Les cours de Français Langue Étrangère (FLE) ont été expérimentés afin de favoriser l'autonomie et l'intégration des personnes concernées. Grâce à l'aide des organismes de formation CEFIL et Langues Plurielles, des évaluations du niveau de français ont été organisées. Ces cours sont dispensés dans un centre d'hébergement à Ivry-sur-Seine, par des bénévoles, en soirée (entre 19h et 21h) pour permettre aux apprenants d'assurer leurs obligations personnelles et administratives. Vu l'efficacité de ce dispositif, il a été étendu sur le Fleuron Saint Jean et à la plateforme Familles.